

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Réunion du 25 mai 2020

Présents : Clara BIELLMANN, Sandrine DZIURA, Gérard GAY, Emmanuel GIL, Béatrice LAGOUEYTE, Michel LATRILLE, Gaël NGUYEN, Bernard PLAT, Florence ROUSSET, Sandrine VAYSSE, Patricia WOLF.

Installation des conseillers municipaux : la séance a été ouverte sous la présidence de Michel LATRILLE maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme Clara BIELLMANN a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Élection du Maire :

Présidence de l'assemblée : Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée et a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection, du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue par les membres du conseil municipal. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau : Le conseil municipal a désigné 2 assesseurs au moins : M. Gérard GAY et Mme Sandrine DZIURA

Déroulement de chaque tour de scrutin : Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Résultat du premier tour de scrutin : Le conseil municipal a désigné 2 assesseurs : M. Gérard GAY et Mme Sandrine DZIURA

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....1
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d).....10
- f. Majorité absolue.....6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Emmanuel GIL	10	Dix

Proclamation de l'élection du maire : M. Emmanuel GIL a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Élection des adjoints :

Sous la présidence de M. Emmanuel GIL élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints selon les mêmes modalités que le maire (art . L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT) :

Élection du premier adjoint.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....1
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d).....10
- f. Majorité absolue.....6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel LATRILLE	10	Dix

M. Michel LATRILLE a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Élection du deuxième adjoint :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....1
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d).....10
- f. Majorité absolue.....6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florence ROUSSET	10	Dix

Mme Florence ROUSSET a été proclamée deuxième adjointe et a été immédiatement installée.

Élection du troisième adjoint :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....1
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d).....10
- f. Majorité absolue.....6

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patricia WOLF	10	Dix

Mme Patricia WOLF a été proclamée troisième adjointe et a été immédiatement installée.